

Commune de Faverney



Compte rendu du conseil municipal

Séance du 26 avril 2010 à 19H15

Présents : Mmes Laetitia BOUVRAT, Séverine DESPREZ, Amélie GARRET et Denise RIGOULOT.
Mrs Claude ANTOINE, . Gérard BURNEY, Thierry DUBOIS, Daniel GEORGES,
François GUEDIN, Philippe HUBACHER. François LAURENT, Patrick POIRSON,
Jean-Charles REDOUTEY et Christian RONJAT.

Secrétaire : M. Daniel GEORGES

ORDRE DU JOUR

- ⇒ *Informations diverses*
- ⇒ *DPU.*
- ⇒ *Cté communes.*
- ⇒ *Vote subventions aux associations.*
- ⇒ *Association foncière.*
- ⇒ *Concessions cimetière et colombarium.*
- ⇒ *Tarif location salle de cinéma.*
- ⇒ *Convention mise à disposition de personnel par le Centre de Gestion.*
- ⇒ *Plan de gestion ONF.*
- ⇒ *Convention assistance technique pour le suivi du système d'assainissement avec le Département (remis à une prochaine réunion).*
- ⇒ *Questions diverses*

INFORMATIONS DIVERSES

- L'USEP70 (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) organise le P'tit tour cycliste de la Hte-Saône du 18 au 28 mai 2010 avec des enfants de 8 à 11 ans. Il traversera Faverney le 28 mai.
- Comme les années précédentes, la commune de Faverney participera au concours départemental 2010 des villes et villages fleuris, condition nécessaire pour que les habitants puissent participer à titre individuel au concours départemental des maisons fleuries.
- Le Maire est autorisé à signer un contrat avec AIIIS concernant la mise à disposition d'une personne à l'école primaire dans le cadre d'un C.U.I .
- Le Maire fait état de l'achat à l'amiable d'une coupe de bois par la SAS PESEUX pour une somme de 5017€.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA SAONE JOLIE

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales voulues par l'état, avec une refonte des communautés de communes, Christian RONJAT présente au conseil, le nouveau périmètre communautaire récemment défini par les services de la préfecture, regroupant les communautés de communes « La Saône-Jolie », Agir Ensemble », « Les six Villages » et les communes isolées de Breurey les Faverney, Bourguignon les Conflans, Vilory. Après discussions, il paraît souhaitable d'attendre les simulations demandées à un cabinet spécialisé financé par la communauté de communes La Saône Jolie afin que chacun des acteurs puisse définir sa position avec un maximum d'éléments de réflexion.

VOTE DES SUBVENTIONS

Après examen des demandes reçues, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder les subventions comme suit :

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| - Amicale des donneurs de sang | 200 euros |
| - Coopérative scolaire : | 3 000 euros |
| - Lanterne Magique : | 1 200 euros |
| - FC La Lanterne : | 1 800 euros |
| - Amicale CPI La Lanterne : | 400 euros |
| - Pétanque Favernéenne : | 300 euros |
| - Animation et loisirs de P.A. : | 300 euros |
| - Judo Club de Faverny : | 900 euros |
| - Amicale Laïque | 6 000 euros |
| | 14 100 euros |

Il est rappelé que, outre les subventions, la commune met à la disposition des associations, des locaux , du chauffage et du matériel pour l'organisation de manifestations.

ASSOCIATION FONCIERE

M. le Maire commente la réunion du 8 avril dernier concernant l'avenir des associations foncières de remembrement. Pour Faverny, cette association fonctionne bien et son maintien dans sa forme actuelle a été décidé lors du dernier bureau présidé par M. Claude REDOUTEY. Une assemblée générale des propriétaires devra avoir lieu pour le 6 mai 2011 afin de doter l'Association Foncière de statuts nouveaux . L'emprunt réalisé en 1994 pour les travaux connexes au remembrement arrive à échéance cette année. Le Président souhaite définir une priorité des travaux à effectuer afin d'étudier leur financement conjointement avec ceux des chemins communaux.

CONCESSIONS CIMETIERE

Le conseil municipal décide de fixer le tarif de l'emplacement d'une concession double soit 2.40 x 1.40 m à 200 € pour 30 ans.

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DE CINEMA

Au cour des mois d'avril et mai, les associations « Scène de rire » et « l'Amicale Laïque » présentent des spectacles de théâtre à la salle de l'Etoile. Compte tenu du nombre de séances le conseil municipal décide de faire un tarif adapté à ces associations soit:

Scène de rire : 4 séances : forfait de 100 €

Amicale Laïque : 6 séances : forfait de 150 €.

CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion a créé un service de mise à disposition de personnel qualifié au bénéfice des collectivités confrontées à des carences temporaires ou permanentes de leur personnel. Le conseil municipal décide d'adhérer à ce service et autorise le Maire à signer la convention définissant les modalités de mise en œuvre de ce service.

PLAN DE GESTION ONF

M. le Maire fait lecture et commente le compte-rendu de la réunion préalable à l'étude du projet d'aménagement de la forêt communale qui a eu lieu le 27 mars 2010.

Après cette présentation, le Conseil Municipal approuve les conclusions de ce compte-rendu et demande la mise à l'étude par les services de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS du plan d'aménagement de la forêt communale de FAVERNEY.

SICTOM

M. le Maire fait part de la délibération du Comité Syndical du SICTOM du VAL de SAÔNE en date du 19 février 2010 décidant du transfert de son siège social à Scey sur Saône.

Ce transfert doit faire l'objet d'une procédure de modification des statuts du SICTOM conformément aux dispositions de l'article L 5211-20 du code Général des Collectivités Territoriales et chaque conseil doit se prononcer sur la modification envisagée.

L'exposé du Maire entendu, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le transfert du siège social à Scey sur Saône.

QUESTIONS DIVERSES

La préfecture incite l'ensemble des communes du département à se regrouper en syndicat départemental d'électricité. Le conseil Municipal, conscient de l'intérêt d'un tel syndicat, se donne un délai de réflexion pour statuer sur le sujet avant le 20 juin prochain, date de réponse souhaitée par les services de l'état.

Jean-Charles REDOUTEY présente au Conseil Municipal le service de la CARTE JEUNE avec ses différentes modalités d'acquisition et de diffusion.

Le conseil Municipal décide pour cette année 2010 de mettre gratuitement à disposition une trentaine de cartes jeunes aux enfants de 12 à 20 ans résidents à Faverney.

Le club de Foot « La Lanterne » utilise le mini-tracteur communal pour l'entretien du stade de Faverney. Afin d'éviter les problèmes de transport, le club de foot propose l'aménagement d'un local dans le bâtiment communal entre le foot et la pétanque pour garer ce tracteur. A cet effet, la commune installera une porte sectionnelle sur ce local.
